

TRAVAIL EN HAUTEUR

Contexte :

- Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n°2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnes concernées.
- Recommandation R.408 de la CNAM.

Objectifs :

- Connaître les règles générales de sécurité lors de l'utilisation d'une protection collective,
- Connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité,
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel

Personnes concernées :

- Tout personnel intervenant en hauteur

Pré-requis :

- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Aptitude médicale au travail en hauteur
- Pas de contre-indication médicale au port du harnais antichute pour les utilisateurs de harnais

Accessibilité :

- La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation :

- Reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences.

Dispositif de suivi :

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de stage

Durée du stage :

- 1 jour soit 7 heures

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Exercices théoriques et pratiques.
- Utilisation d'un tripode de descente avec mise en suspension des stagiaires afin de sensibiliser à l'utilité du bon ajustement de son EPI

Mode de validation :

- Un certificat de suivi de stage sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation par le formateur

Calendrier :

Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

- Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Responsable pédagogique :

- TAROZZI Vincent

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

Définition des travaux en hauteur.
Réglementation nationale et européenne.
Responsabilité pénales et civiles – Droits et devoirs de chacun.
Accès en hauteur.
Protections collectives et individuelles.
Echafaudage, Pirl, Nacelle, Filets.

- Présentation et descriptif techniques.
- Différents modèles et applications
- Précautions d'usage
- Matériel sur dérogations (Escabeau, Echelle)

PRATIQUE

Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation) :
Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension, attache dorsale et sternale).
Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance.
Principe d'utilisation : le harnais et son utilisation avec les éléments de liaison.

EXERCICES PRATIQUES

Utilisation du harnais (ancrage temporaire)
Entretien et vérification des EPI
Mise en situation des stagiaires.
Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI).
Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire

EPI nécessaires pour la formation :

Casque à jugulaire
Chaussures de sécurité
Harnais

Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans.

DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 58 71 06 08

ou par courriel contact@c-s-f.eu

N° Siret 800 714 511 00014